



**Brochure de présentation :
Parcours de qualification,
mode d'emploi d'une stratégie gagnante**

QUALISPORT, un organisme indépendant et fiable

QUALISPORT est une structure juridique indépendante à but non lucratif (association régie par la loi de 1901). Sa mission est notamment soutenue par le **Ministère dédié aux Sports**, lequel est représenté dans les instances de l'organisme.

- ▶ Indépendance contrôlée des experts, techniciens et instructeurs impliqués
- ▶ Analyse collégiale au sein du comité qualificateur
- ▶ Sondages auprès des clients et audits des entreprises par des qualitiens confirmés

La Qualification, une reconnaissance de 2 ans

	ANNÉE N	ANNÉE N+1	ANNÉE N+2
PARCOURS DE QUALIFICATION	<p>Demande initiale</p> <p>Année 1 du cycle biennal</p>	<p>Dossier de suivi</p> <p>Année 2 du cycle biennal</p>	<p>Demande initiale</p> <p>Nouveau cycle biennal !</p>
ELEMENTS DE DOSSIER	<p>Volet administratif * + volet technique **</p>	<p>Déclaration simplifiée : Volet administratif uniquement</p> <p>Souhait d'une nouvelle qualification ? Déposer attestations de travaux et volet technique. Si validés, la qualification le sera pour 1 année !</p>	<p>« Purge » du dossier précédent</p> <p>Volet administratif + volet technique</p>

*** Volet administratif :**

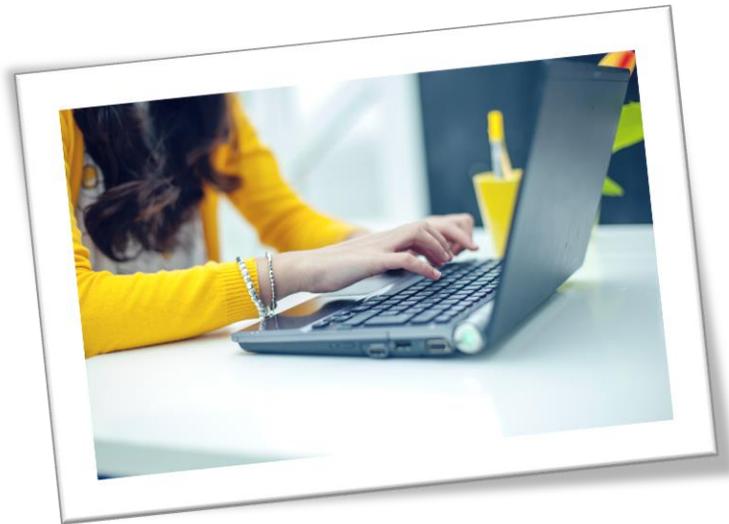
- Lettre d'engagement/règles de conduite
- Formulaire d'identification
- Exigences administratives
- Exigences financières
- Exigences d'assurances
- Exigences de moyens

**** Volet technique :**

- Attestations de travaux
- Références
- Recours à la sous-traitance

3 Via une plateforme de dématérialisation

Pour déposer son dossier en quelques clics !



Une interface intuitive pour faire ses démarches son rythme



Des données facilement intégrables



Un tableau de bord qui récapitule les informations essentielles et l'avancée du dossier



Des documents vierges en téléchargement



Un « historique » où retrouver titres de qualification et factures récentes

Comment se connecter ?

ÉTAPE 1

Ecrire un mail à contact@qualisport.fr pour obtenir un identifiant et mot de passe provisoire

ÉTAPE 2

Se rendre sur le site www.qualisport.fr et cliquer sur l'onglet « Espace qualifiés » ou directement sur le lien <https://qualisport.pro/>

ÉTAPE 3

Se connecter avec ses identifiants provisoires. Ils pourront être modifiés dans l'onglet « Consulter », puis « Mon compte »

ÉTAPE 4

Cliquer sur « Consulter » puis « Mon dossier » pour compléter toutes les étapes du dossier en ligne, à son rythme, en y accédant autant de fois que nécessaire pendant la période dédiée

ÉTAPE 5

Une fois terminé, rendez-vous sur l'étape II pour déclarer le dossier complet

BRAVO !
Votre dossier va être pris en charge !



L'équipe QUALISPORT peut demander des pièces complémentaires en précisant les délais de réponse

J'ai perdu mes identifiants/mot de passe pour me connecter à mon espace, que dois-je faire ?

Contactez Qualisport à l'adresse : contact@qualisport.fr, nous pourrons réinitialiser votre compte et vous transmettre vos nouveaux identifiants.

Ne vous inquiétez pas, vos données seront sauvegardées, vous ne perdrez rien !

Est-ce qu'il y a un mot de passe différent pour chaque collaborateur de l'entreprise ?

C'est un point fondamental ! Non, vous devez avoir un seul mot de passe et un seul identifiant (soit un seul compte par entreprise).

Puis-je envoyer mon dossier de demande de qualification par courrier ?

En principe, vous devez constituer votre dossier sur la plateforme dédiée. Cependant, pour les entreprises qui ne sont pas familières avec ce type d'interface, nous pourrons, à votre demande, vous adresser un dossier type sous format « papier ».

Comment vais-je être informé de l'ouverture de la plateforme et des sessions d'examen ?

Chaque année, vous recevrez un mail qui vous rappellera de préparer vos éléments et vous indiquera que la plateforme vous sera ouverte sur une période définie.

Vous pourrez ensuite remplir votre dossier et y déposer tous vos documents.

Une collectivité vient de me retourner une attestation signée, puis-je aussitôt l'ajouter à mon dossier ?

Vous pouvez l'ajouter si la plateforme est ouverte et si vous n'avez pas définitivement validé votre dossier. Une fois le dossier validé, vous n'y avez plus accès.

Si besoin, vous pourrez tout de même nous l'adresser par mail à : contact@qualisport.fr, nous pourrons l'intégrer à votre dossier à votre place.

J'ai téléchargé mes documents mais certaines pastilles restent en rouge, pourquoi ?

Vous n'avez probablement pas rempli toutes les informations demandées. Vous pouvez néanmoins valider votre dossier. L'équipe Qualisport pourra vous recontacter par la suite pour demander des pièces complémentaires ou même vous rouvrir l'accès, si vous avez besoin de redéposer des documents tant que la période de candidature n'est pas close.

J'ai validé mon dossier mais je souhaite y retourner

Vous pouvez envoyer un mail à : contact@qualisport.fr, et nous pourrons vous rouvrir l'accès si la période de candidature n'est pas encore close.